

FICHE A RENVoyer :

→ Agrégés, Chaires sup., tous les détachés : au siège national du SNES (46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13)

→ Toutes les autres catégories : à votre section académique du SNES

→ PEGC : demander la fiche spécifique à votre section académique

Avancement d'échelon 2017/2018

DISCIPLINE		ACADÉMIE	
-------------------	--	-----------------	--

Catégorie Agrégé Certifié CPE Hors-classe OUI* NON SITUATION 2017/2018
 Chaire sup.* A.E. Psy-ÉN Classe OUI* NON TITULAIRE
 exceptionnelle OUI* NON STAGIAIRE PAR CONCOURS
Détaché OUI NON *Dans ce cas, l'avancement est automatique STAGIAIRE PAR LISTE D'APTITUDE

NOM(S) figurant sur le bulletin de salaire, en capitales	Sexe	Date de naissance
.....	H ou F

Prénom(s) Nom de naissance

Adresse personnelle

Code postal Commune

N° de téléphone personnel Courriel

N° de téléphone mobile En fournissant ce numéro, les syndiqués acceptent de recevoir par SMS leur résultat.

Établissement d'exercice actuel CODE

Établissement d'exercice en 2016/2017 CODE

VOTRE NOTATION**Les notes prises en compte sont celles de l'année 2016/2017**

Note pédagogique (sur 60) Date de la dernière inspection

Note administrative (sur 20 / 40 / 100) rayer les mentions inutiles Date d'entrée dans le corps

AVANTAGE SPÉCIFIQUE D'ANCIENNETÉ (ASA)

- Date d'entrée dans un des établissements y ouvrant droit
 - Nombre de mois accumulés au 01/01/2017
- Joindre les arrêtés rectoraux d'ASA
➤ Joindre le dernier arrêté de promotion indiquant le nombre de mois déjà consommés
➤ Joindre également le détail de ses affectations, même partielles, dans un des établissements y ouvrant droit, en indiquant la quotité de service effectué.

Si congé ou disponibilité depuis la dernière promotion d'échelon Congé Disponibilité

Si congé, préciser le type :

Début du congé ou de la disponibilité :

Date de la réintégration :

SELON VOTRE SITUATION, remplir la rubrique A ou B**A Dans le corps actuel, vous êtes titulaire**

- Échelon dans ce corps
- Reliquat d'ancienneté dans l'échelon à la date du reclassement PPCR (le 01/09/2017)

.....
a	m	j		

→ JOINDRE l'arrêté de reclassement PPCR

B Dans le corps actuel, vous êtes stagiaire

- Ancien corps
- Échelon dans l'ancien corps

→ JOINDRE le dernier arrêté de promotion ou l'arrêté de reclassement PPCR

N° SNES
(voir carte syndicale)

Cotisation remise

le / /

Académie :

Nom(s) figurant sur la carte

IMPORTANT : autorisation CNIL

J'accepte de fournir au SNES et pour le seul usage syndical les données nécessaires à mon information et à l'examen de ma carrière. Je demande au SNES de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6/01/78. Cette autorisation est à reconduire lors du renouvellement de l'adhésion et révoqueable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNES, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13 ou à ma section académique.

Date : Signature :